

Les Rencontres de Chalon-sur-Saône

Ma ville face au changement climatique

*Partage d'expériences
de villes petites et moyennes
en matière de lutte contre l'effet de serre
25 témoignages concrets de collectivités*

**Programme
PRIVILEGES**
le défi contre
l'effet de serre

> 2002-2005

www.programme-privileges.org

13 novembre 2003
Les salons du Colisée
Chalon-sur-Saône



Agrément du Centre National de la Fonction Publique Territoriale

En partenariat avec l'Union européenne, le WWF France, la Ville de Chalon-sur-Saône, l'ADEME, et la Maison de l'Environnement.



Ma ville face au changement climatique

L'été 2003 a été le plus chaud depuis 1950. Cette canicule prolonge une série d'événements climatiques extrêmes : tempêtes de décembre 1999, inondations en Europe... Ces événements ont eu comme conséquence une forte sensibilisation des citoyens sur la question du changement climatique.

Pourtant, trop souvent, le public et les responsables de collectivités, font état d'un manque d'information, expriment le souhait d'en savoir plus, voire se trouvent en attente de politiques incitatives, de campagnes de sensibilisation, d'outils concrets.

Parallèlement, le Plan Climat qui est préparé par le gouvernement va insister une fois de plus sur le rôle clé que doivent jouer les collectivités locales dans la stratégie nationale de lutte contre le changement climatique.

Les collectivités locales doivent faire face à cette responsabilité grandissante alors qu'elles sont elles-mêmes confrontées à de nombreuses interrogations et incertitudes.

Les Rencontres de Chalon-sur-Saône « Ma ville face au changement climatique » s'adressent principalement aux acteurs de petites et moyennes collectivités. Ces rencontres s'appuient notamment sur le programme PRIVILEGES de réduction des émissions de gaz à effet de serre mis en place à Chalon-sur-Saône et visent à échanger des idées et donner des réponses concrètes aux attentes des collectivités en matière de changement climatique.

Quels sont les enjeux du changement climatique, concrètement, au niveau local ? Qu'est-il possible de mettre en œuvre dans ma collectivité ? Quels moyens faut-il mobiliser ? Quels sont les contacts utiles ? Quelle démarche adopter ? Comment valoriser mes actions ? Comment intégrer la dimension climatique dans ma politique ?

- Des experts interviendront pour vous éclairer sur les problématiques de grande envergure.
- Des acteurs de petites et moyennes collectivités seront sur place pour partager leurs expériences dans la mise en œuvre d'actions concrètes dans les principaux secteurs : bâtiments, services, énergie, transports et urbanisme.
- Le congrès sera également l'occasion de rencontrer des représentants des organismes clés, de connaître leur structure et les possibilités qu'ils offrent pour vous appuyer dans vos actions.
- Enfin, un recueil d'initiatives de petites et moyennes collectivités sera distribué. Il vous permettra de vous inspirer d'exemples de collectivités qui vous ressemblent et vous offrira des contacts utiles.

8h30	Accueil des participants
8h45	Ouverture de la rencontre : Michel Allex, Maire de Chalon-sur-Saône
9h00	Présentation du programme européen PRIVILEGES et du plan municipal de lutte contre l'effet de serre : Gilles Manière, Maire-Adjoint chargé de l'Environnement et de l'Aménagement de Proximité, pilote du projet pour la Ville
9h15	<p>Plénière 1 : Tout savoir sur les enjeux du changement climatique</p> <p>> Pourquoi se préoccuper du changement climatique ? Après une explication brève et simple des origines et des conséquences probables du changement climatique, cette plénière démontrera que le changement climatique est en enjeu majeur pour les citoyens et les collectivités. L'accent sera mis sur les impacts globaux et locaux : agricoles, forestiers, touristiques... en précisant l'état des connaissances actuelles. Elle permettra aussi de mieux comprendre comment les citoyens perçoivent le changement climatique, ses enjeux et de connaître leurs attentes.</p> <p>> <u>Intervenants :</u> Cédric du Monceau, WWF France, Directeur Général Maximilien Rouer, BeCitizen, Président, à l'origine du Climaction</p>
10h15	Pause - visite des stands
10h30	4 Ateliers « Partage d'expérience »
Atelier 1	<p>Lutter contre le changement climatique dans la construction, la rénovation et la gestion des bâtiments</p> <p>> De la construction à la rénovation des bâtiments appartenant ou gérés par la collectivité, en passant par la rationalisation de leur utilisation, d'importantes économies d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre sont réalisables. Les collectivités peuvent faire le choix de tenir compte de l'ensemble du cycle de vie de leur patrimoine bâti et exploiter ainsi ce gisement d'économies et de stockage potentiel de carbone.</p> <p>> <u>4 collectivités présentent leurs initiatives : démarches HQE, opérations OPATB, maîtrise de l'énergie</u></p> <p>> <u>Animateur :</u> Didier Chérel, ADEME, Ingénieur au Département Bâtiments et Collectivités</p>
Atelier 2	<p>Quels leviers pour réduire l'utilisation de la voiture dans ma ville ?</p> <p>> Le secteur des transports est, en France, juste après l'agriculture, le deuxième poste le plus émetteur de gaz à effet de serre (tous gaz à effet de serre confondus) et celui qui croît le plus. Parmi les différents leviers d'action, la réduction de l'usage de la voiture est bien souvent la préoccupation majeure des collectivités. Panorama des actions à leur disposition.</p> <p>> <u>4 collectivités présentent leurs initiatives : transports à la demande, transports gratuits, cyclobus/pedibus, politique cyclable</u></p> <p>> <u>Animateur :</u> Olivier Louchard, Réseau Action Climat France, Coordinateur, co-auteur de l'étude interassociative « Changement climatique et transports »</p>
Atelier 3	<p>Comment favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'agriculture ?</p> <p>> Industrie des engrais, tracteurs, effluent animaux... l'agriculture est le plus gros poste d'émissions en France, c'est aussi potentiellement une source de stockage de carbone. Comment les collectivités peuvent-elles amener les agriculteurs à réduire leur impact sur le climat ?</p> <p>> <u>3 initiatives de collectivités : réduction de la consommation des tracteurs, méthanisation des déjections animales et des effluents d'agro-industries, restauration des haies bocagères</u></p> <p>> <u>Animateurs :</u> Matthieu Orphelin, ADEME, Responsable effet de serre à la Direction de l'Agriculture et des Bioénergies Jean-Luc Bochu, SOLAGRO, Chargé de Projets Energie et Agro Environnement</p>
Atelier 4	<p>Incitations, partenariats, contrats : comment amener les entreprises à lutter contre le changement climatique ?</p> <p>> De même que les citoyens, les entreprises sont des acteurs majeurs de la lutte contre le changement climatique avec lesquels les collectivités doivent rechercher des synergies.</p> <p>> <u>3 initiatives sélectionnées pour leur exemplarité : point de vue de la collectivité et de l'entreprise</u></p> <p>> <u>Animateur :</u> Jean-Michel Blanc, Maison de l'Environnement de Chalon-sur-Saône, membre de l'association OREE, Directeur</p>

12h00	Apéritif / Déjeuner / Café - visite de stands
14h00	3 Ateliers « Partage d'expérience »
Atelier 5	<p>Quels outils de sensibilisation et d'implication du public, comment mener une action pédagogique ?</p> <p>> Les collectivités ont un rôle essentiel à jouer dans l'initiation de comportements de lutte contre le changement climatique chez les citoyens. Comment communiquer aux citoyens l'engagement de leur ville contre le changement climatique ? Comment concilier enjeux globaux et implication locale ?</p> <p><u>> 4 initiatives sont présentées par leurs porteurs de projets : une initiative du « Pari contre l'effet de serre », la mallette pédagogique « 1 degré de + », une initiative exemplaire de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie, l'action d'un espace info-énergie</u></p> <p>> Animatrice : Raphaëlle Gauthier, Réseau Action Climat France, ex-coordinatrice du « Pari contre l'effet de serre »</p>
Atelier 6	<p>L'Homme Energie peut-il devenir « Homme Effet de Serre », quels moyens méthodologiques sont à sa disposition?</p> <p>> La lutte contre le changement climatique est une stratégie transversale, son coordinateur occupe une fonction clé dans la collectivité. Aujourd'hui, « l'Homme Effet de Serre » n'existe pas en tant que tel dans les collectivités. Quelles sont ses compétences, comment financer son poste, de quels moyens méthodologiques dispose-t-il pour mener à bien sa mission ? Sur quels acteurs territoriaux peut-il s'appuyer à l'échelle locale, régionale, nationale et européenne ?</p> <p>> <u>4 collectivités présentent leurs initiatives : bilan carbone, Homme énergie, service énergie, service partagé</u></p> <p>> Animateur : Gérard Magnin, Energie-Cités, Délégué Général</p>
Atelier 7	<p>La chaleur renouvelable : un potentiel majeur dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre</p> <p>> Parmi toutes les énergies renouvelables, certaines occupent, en France, une place particulièrement importante en matière de lutte contre le changement climatique : ils s'agit des sources de chaleur renouvelable : bois/biomasse - solaire thermique - géothermie</p> <p>> <u>4 collectivités sélectionnées pour l'exemplarité de leurs initiatives</u></p> <p>> Avec la participation de : Dominique JUILLLOT, Député de Saône et Loire, Maire de Mercurey, Président du Conseil Forêt Bois, auteur du rapport « La filière bois française »</p> <p>> Animateur : Nicolas Garnier, AMORCE, Conseiller Technique</p>
15h30	Pause - visite de stands
15h45	<p>Plénière 2 : Les 10 facteurs clés de succès de mon plan local de lutte contre le changement climatique</p> <p>> Qu'une collectivité soit pionnière ou débutante en matière de lutte contre le changement climatique, l'intégration de ses initiatives au sein d'un « plan climat » local est déterminante. Etat des lieux, mise en place d'outils d'évaluation, concertation avec les parties prenantes, principales pistes d'action... quelles sont les étapes clés ? Le « Plan Climat 2003 » est publié fin 2003, quel impact à l'échelle locale (des précisions seront apportées).</p> <p>> Intervenants : Sylvain Godinot, MIES-ADEME, Responsable Collectivités et Changements Climatiques Laurent Comélieu, MIES, Chargé de Mission Collectivités Locales.</p>
16h45	<p>Clôture de la rencontre :</p> <p>Michel Alex, Maire de Chalon-sur-Saône Tokia Saïfi, Secrétaire d'Etat au Développement Durable (sous réserve)</p>
17h15	Fin de la rencontre

Le programme détaillé sera progressivement complété avec la liste des initiatives présentées lors des ateliers. Laissez votre email sur www.programme-privileges.org pour en être informé.

Informations pratiques

Inscription

Le congrès est ouvert aux collectivités territoriales ainsi qu'aux professionnels ou associations qui collaborent avec elles.

Pour vous inscrire merci de compléter et retourner le **bulletin d'inscription** ci-joint.

Les droits d'inscriptions sont de 50€. Ils couvrent :

- la participation à l'ensemble des plénières et à deux ateliers au choix, un par demi-journée
- les collations proposées aux pauses
- le déjeuner de midi
- la remise d'une mallette du participant
- l'envoi des actes de la rencontre

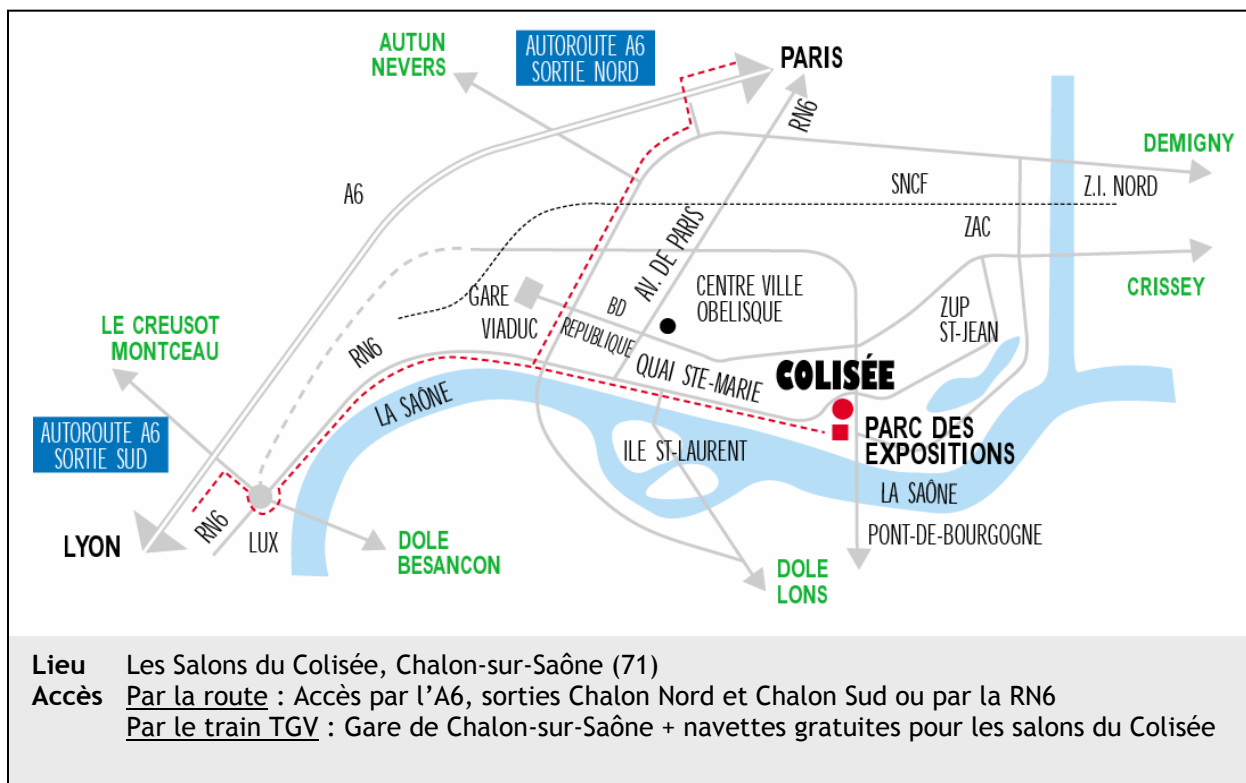
Transport et hébergement

Les transports et l'hébergement éventuel sont à la charge des participants.

L'Office de Tourisme de Chalon sur Saône répondra à vos demandes d'hébergement.

Pour réserver une chambre, veuillez compléter et retourner le **bulletin d'hébergement** ci-joint.

Accès au site



Renseignements complémentaires

Florence FLAMAND

Service Environnement Propreté

Mairie de Chalon-sur-Saône

Place de l'hôtel de ville - BP 92

71321 Chalon-sur-Saône

Tél : 03 85 41 55 45

Fax : 03 85 43 02 98

Email : dfichet@chalonsursaone.fr

Chalon-sur-Saône et le programme PRIVILEGES

Dans le domaine de l'environnement, la ville et le bassin industriel de Chalon-sur-Saône poursuivent depuis longtemps une démarche de qualité. Politique urbaine, gestion collective, lutte contre la pollution sont au cœur de leur action. Aujourd'hui, ils sont décidés à aller plus loin.

Le programme PRIVILEGES (projet d'initiative des villes pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre) s'inscrit parmi les projets de démonstration LIFE-Environnement proposés par la Commission Européenne dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

Il s'appliquera à la Ville de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) et à son agglomération jusqu'au 31 août 2005, en vue de démontrer qu'il est possible, sur un territoire, de parvenir à diminuer les émissions de gaz à effet de serre plus rapidement et plus vigoureusement que ne le stipulent les engagements de la France et de l'Europe sanctionnés par les accords de Kyoto signés en novembre 1997.

Le programme PRIVILEGES vise à mobiliser tous les acteurs locaux d'un territoire : municipalité, services administratifs, établissements publics, entreprises, ménages, etc. Pour y parvenir, il est coordonné par le WWF France, la Ville de Chalon-sur-Saône, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), représentée par sa délégation régionale, et la Maison de l'Environnement de Chalon-sur-Saône en étroite partenariat avec les entreprises qui en sont adhérentes.

Le caractère innovant de ce partenariat est à souligner, tant il est peu fréquent d'assister, en France, à une telle alliance entre une ONG internationale, une collectivité locale, un établissement public de l'Etat et une structure locale de regroupement d'entreprises.

Pour en savoir plus : <http://www.programme-privileges.org>

Les partenaires

Le congrès est organisé en partenariat avec :



Avec le soutien de :



En collaboration avec :



Bulletin d'inscription

Merci de renvoyer ce bulletin avant le 06 novembre 2003 accompagné de votre règlement :

- Par chèque postal ou bancaire : l'adresser à l'ordre du WWF France
- Par bon de commande administratif : joindre un bon de commande établi par les services économiques ou une attestation d'engagement de dépenses de l'organisme prenant en charge les droits d'inscription

à l'adresse suivante :

Georges Emblanc, WWF-France,
188, rue de la Roquette
75011 Paris
gemblanc@wwf.fr

Je souhaite participer aux Rencontres de Chalon-sur-Saône « **Ma ville face au changement climatique** », Partage d'expériences de villes petites et moyennes en matière de lutte contre l'effet de serre.

- Au sein d'une collectivité je suis élu service technique collaborateur

- Je travaille en collaboration avec les collectivités, précisez :

.....

Nom.....Prénom.....

Fonction.....

Organisme.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Téléphone.....Email.....

Arrivée envisagée à Chalon-sur-Saône le/11/03 àh..... par voiture par train

Départ envisagé de Chalon-sur-Saône le/11/03 àh.....

Frais d'inscription : 50€ X personne(s) = €

Signature

Date.....

Conditions d'acceptation, annulation :

- les inscriptions sans règlement ou bon de commande ne seront pas prises en compte
- les annulations ne seront plus possibles après clôture des inscriptions, le 6 novembre 2003

Il est indispensable de sélectionner au dos du bulletin d'inscription les ateliers auxquels vous voulez participer.

Choix des ateliers :

En raison de la capacité limitée des salles d'atelier, nous vous demandons de classer les ateliers par ordre de priorité.

Choix des ateliers du matin :

Intitulé	Priorité (1 à 4)
Atelier ① Lutter contre le changement climatique dans la construction, la rénovation et l'utilisation des bâtiments	
Atelier ② Quels leviers pour réduire l'utilisation de la voiture dans ma ville ?	
Atelier ③ Quels leviers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture ?	
Atelier ④ Incitations, partenariats, contrats : comment amener les entreprises à lutter contre le changement climatique ?	

Choix des ateliers de l'après-midi :

Intitulé	Priorité (1 à 3)
Atelier ⑤ Quels outils de sensibilisation et d'implication du public, comment mener une action pédagogique ?	
Atelier ⑥ L'Homme Energie peut-il devenir « Homme Effet de Serre » ? Quels moyens méthodologiques sont à sa disposition ?	
Atelier ⑦ La chaleur renouvelable : un potentiel majeur dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre	

Bulletin d'hébergement

Merci de renvoyer ce bulletin **avant le 15 octobre 2003**, accompagné de votre acompte :

- Par chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme de Chalon-sur-Saône
- Par virement bancaire au compte : 10003128 - Clé Rib: 24 - Code banque : 30004 - Code guichet : 952 - Code swift ou BIC : BNPA FRPPCHL

à l'adresse suivante :

Anne Cogis
Office de Tourisme
Boulevard de la République
71100 Chalon-sur-Saône
Tel 03 85 48 30 93
Fax 03 85 48 63 55
promotion@chalonsursaone.net

Nom.....Prénom.....

Organisme.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Téléphone.....Email.....

Je souhaite dormir sur place : Nuitée du 12 au 13

Nuitée du 13 au 14

Veillez me réserver : chambre(s) à 1 lit pour personne(s)
..... chambre(s) à 2 lits pour personne(s)
..... chambre(s) à 1 grand lit pour personne(s)
dont chambre(s) pour personne(s) à mobilité réduite

Prix approximatif par nuit et par chambre : Hôtel 2 étoiles : de 55,50 € à 71,00 €
Hôtel 3 étoiles : de 93,00 € à 126,00 €

Les réservations seront satisfaites dans l'ordre de réception des bulletins accompagnés d'un chèque d'acompte et selon les disponibilités. Passé la date du 10 octobre, nous ne pourrons plus garantir les choix. Bien entendu, nous essayerons de vous donner satisfaction dans la mesure des possibilités encore offertes.

Montant de l'acompte

Acompte en hôtel 2 étoiles : 22,00 €/nuit (30% du tarif minimum)

Acompte en hôtel 3 étoiles : 38,00 €/nuit (30% du tarif minimum)

Soit € + 8,00 € de frais de dossier = Total de €

Annulation : Toute chambre réservée et non annulée par courrier, ou télécopie, auprès de notre service, au moins 5 jours avant le début du congrès sera facturée. Dans tous les cas, le montant des frais de dossier restera acquis à l'Office de Tourisme.

Signature

Date.....

